



Saint Servant sur Oust



BULLETIN MUNICIPAL 2017

SOMMAIRE

Mot du Maire	1
Vie de la commune	2 à 22
Vie intercommunale	23 à 25
Vie scolaire	26 et 27
Vie sociale et culturelle	28 à 36
Vie sportive	37 à 43
Vie économique	44



La Croix du Lehé



Commémoration du 19 mars 2017



Comité des Fêtes 16 juillet 2017

Horaires de la mairie

• Lundi	8h30/12h30	13h30/17h30
• Mardi	8h30/12h30	13h30/17h30
• Mercredi	9h/12h sauf celui qui précède le 1 ^{er} samedi de chaque mois	
• Jeudi	8h30/12h30.	Fermée l'après-midi
• Vendredi	8h30/12h30	13h30/17h30
• Samedi	9h/12h, le 1 ^{er} de chaque mois	

Permanences maire et adjoints le samedi de 10h à 11h30.



Bonjour à toutes et à tous,

Nous terminons une année 2017 qui a été riche sur le plan national avec les élections présidentielles, législatives et sénatoriales. L'enjeu était important, car des bouleversements sont attendus dans différents domaines (économique, sociétal, numérique ...) et nous souhaitons que notre pays soit prêt pour affronter les années futures. Dans un environnement en pleine mutation, les collectivités seront impactées par la baisse des dotations financières, il paraît essentiel de trouver des solutions permettant de maintenir nos capacités de fonctionnement et d'investissement.

Nous sommes attentifs aux évolutions possibles sur le devenir de nos communes. Des réunions d'informations sur le sujet sont programmées pour les élus du territoire.

Sur le plan communal, nous avons mené de nombreux travaux dans le bourg. La première tranche est maintenant terminée. Son aménagement nous donne satisfaction car il sécurise l'accès à l'école, il contribue à valoriser les rues et l'embellissement de notre espace commun. Il faut maintenant se projeter sur la deuxième partie qui débutera en

milieu d'année 2018.

Le dossier d'étude de la chapelle Saint Gobrien avance, l'architecte des monuments historiques a déposé l'avant-projet des travaux, qui sont conséquents ! A ce jour, l'Etat nous accorde une subvention de 50% sur une première tranche, nous espérons une aide du conseil départemental et régional à hauteur de 30%. La réponse attendue en avril prochain sera déterminante pour la réalisation de ce projet. Pour alléger la part de l'autofinancement communal, nous envisageons de mettre en place une souscription publique en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Niveau commerces, d'autres atouts permettent de faire vivre Saint Servant : le bar l'Excalibur a ré-ouvert ses portes, c'est une excellente nouvelle pour notre commune rurale, car il propose, tout comme le bar Le Gobrien, un dépôt de pains, journaux et autres services pour satisfaire les besoins quotidiens. Enfin, le « Bar à frites » nous donne rendez-vous le mardi soir sur le Bô. N'hésitez pas à leur rendre visite pour un moment d'échange et de convivialité !

Le mouvement associatif dynamique et divers, propose de nombreuses activités, tant sportives que culturelles, pour toutes les générations. A cela s'ajoute la bibliothèque 'revisitée' qui, avec sa nouvelle équipe de bénévoles, met à disposition livres et organise des expositions et actions diverses. Merci pour toutes ces initiatives et projets qui contribuent à l'animation locale. J'ajouterais un mot d'encouragement pour les membres des Foustivités, qui ont dû renoncer à l'organisation de leur 13ème Festival. Je sais qu'ils sauront rebondir face à cette difficulté.

L'équipe municipale, le personnel et moi-même sommes à votre écoute pour œuvrer au bien vivre ensemble sur notre commune Servantaise.

Je vous souhaite une très belle année 2018 pour vous et vos proches.

Votre Maire,
Hervé BRULÉ

Un remerciement particulier aux regards portés sur notre commune par les photographes François Brunel et Valérie Le Dévéhat

Rédaction : H. Brulé, M. Le Dévéhat,
C. Le Net, A. Brunel, M. Coué, C. Ollive.

Mise en page et impression : imprimerie Poisneuf
Josselin - 1217-029701

Le conseil municipal aura le plaisir de vous accueillir le samedi 13 janvier à 11h à la salle communale pour partager la cérémonie des vœux.

État civil

Du 13 Décembre 2016 au 12 décembre 2017



Naissances

Lyna MARCESCHE	née le 4 janvier 2017
Gabrielle CLÉQUIN	née le 10 mars 2017
Lyam LE GUILLOU	né le 30 mars 2017
Rosalie ORION	née le 29 avril 2017
Acesan COLLIN	née le 11 août 2017
Maël LE MOGUEDEC ROBIN	né le 27 septembre 2017



Décès

Eugène DUVAL	décédé le 4 avril 2017
Anna BELOT veuve BLANDEL	décédée le 7 avril 2017
Pierre PELVET	décédé le 28 avril 2017
Simone GUYOT veuve BILLARD	décédée le 30 avril 2017
Bernadette LE SOURD veuve BRUNEL	décédée le 30 mai 2017
Raymonde THOMAS veuve BOSCATO	décédée le 1er novembre 2017
Gabriel VOISIN	décédé le 15 novembre 2017
Anna MORICE veuve BIHOUEE	décédée le 20 novembre 2017

Séance du 13 février 2017

Présentation de la gestion différenciée des espaces verts

Madame ALLIX du Grand Bassin de l'Oust présente la gestion différenciée des espaces verts. Les collectivités doivent tendre vers le zéro phyto, par conséquent il convient d'optimiser le temps de travail sur certains espaces. Un plan de gestion différencié est proposé à la Commune. Après un inventaire des espaces à entretenir, a été affecté un code de gestion à chaque espace. Il y a 4 codes définis de la façon suivante :

Code 1 - orange :

aspect impeccable - tonte 1 fois/semaine

Code 2 - violet :

aspect soigné - tonte 1 fois toute les 2 à 3 semaines

Code 3 - vert :

aspect rustique - tonte 1 fois par mois voire toutes les 6 semaines

Code 4 - bleu :

aspect naturel - tonte 1 fois par an

De plus, il y aura un essai d'engazonnement sur des allées autour du stade.

Le conseil municipal prend acte de cet engagement, sachant que le plan est évolutif.

Ajout de 2 parcelles à l'inventaire zone humide

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que la Politique Agricole Commune offre la possibilité aux agriculteurs de bénéficier d'aides financières pour gérer et restaurer des prairies humides à condition qu'elles soient recensées dans l'inventaire des zones humides de la commune

Sur proposition du GBO et en accord avec le SAGE Vilaine, le conseil municipal décide d'intégrer les parcelles ZR 295 et ZL 174 dans l'inventaire des zones humides de la commune.

Effacement réseaux jusqu'à la salle polyvalente – portée supplémentaire

L'effacement de réseau prévu jusqu'alors correspondait à la 1ère tranche des travaux d'aménagement du bourg (rue du moulin de Meslan, rue de l'Eglise et rue Abbé Nicolas). Puis, constatant, que dans la rue du puits fleuri, le réseau électrique était des fils nus, Monsieur le Maire a souhaité étendre l'effacement à cet endroit. Morbihan Energies indique que s'agissant d'une sécurisation de réseau, il y aura une meilleure prise en charge par le syndicat. Dans la continuité, il convient d'effectuer l'effacement jusqu'à la salle polyvalente, équivalent à la deuxième tranche de travaux, et à la limite du périmètre d'aménagement du bourg. La commune a reçu une estimation financière, qui n'a pas été validée, toutefois nous avons donné un accord de principe afin que les travaux se terminent et ne soient pas reportés à une date ultérieure. Le coût supplémentaire de cette portée devrait être d'environ 9000 euros. Il sera communiqué prochainement et inscrit au budget.

**Votre commune agit pour plus de nature !
Elle adopte la**

Gestion Différenciée des espaces verts

Qu'est ce que c'est ?
C'est une manière durable d'entretenir les espaces verts de la commune. Désormais l'entretien n'est plus systématique mais fonction de la nature et de l'usage de chaque espace.

Pourquoi la mettre en place ?
En permettant de réduire fortement l'usage des produits chimiques sur la commune, elle se veut plus respectueuse de l'environnement et de la santé. Elle favorise aussi la végétation locale, source de biodiversité.

Le principe :
Appliquer aux espaces verts de la commune un code, représentatif du mode de gestion. Ainsi, sur la commune des espaces horticoles côtoient des zones plus naturelle, à forte valeur écologique.

CODE 1 Aspect impeccable
CODE 2 Aspect soigné
CODE 3 Aspect rustique
CODE 4 Aspect naturel

ZÉRO PHYTO OBJECTIF 2016

Pour l'EAU, Pour la BIODIVERSITÉ, Pour la SANTÉ

GRAND BASSIN DE L'OUST
Tél : 02 97 73 36 49
Fax : 02 97 73 36 50
www.grandbassinloust.fr
accueil@grandbassinloust.fr

Vote des comptes administratifs 2016

COMMUNE

Section de Fonctionnement

Dépenses :	359 904,80 €
Recettes :	640 961,21 €
Excédent de l'exercice 2016 :	+ 281 056,41 €
Excédent 2015 reporté :	+ 220 664,29 €
Soit un Résultat de clôture :	+ 501 720,70 €

Section d'Investissement

Dépenses :	173 050,61 €
Recettes :	292 308,79 €
Résultat de l'exercice 2016 :	+ 119 258,18 €
Résultat 2015 reporté :	- 20 561,29 €
Soit un Résultat de clôture :	+ 98 696,89 €
Résultat cumulé (fonctionnement et investissement) :	+ 600 417,59 euros

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents APPROUVE le Compte Administratif 2016 de la Commune (pour 11).

CCAS

Section de Fonctionnement

Dépenses :	2 348,20 €
Recettes :	2 823,37 €
Excédent de l'exercice 2016 :	+ 475,17 €
Résultat année 2015 reporté :	+ 2 065,27 €
Soit un résultat de clôture :	+ 2 540,44 €

Le conseil municipal à l'unanimité, vote le compte administratif 2016 du CCAS (11 pour).

En 2017, le résultat est reporté au budget de la commune.

ASSAINISSEMENT

Section de Fonctionnement

Dépenses :	31 130,02 €
Recettes :	30 118,49 €
Résultat de l'exercice 2016 : déficit	- 1011,53 €
Report 2015 :	0 €
Soit un Résultat de clôture du Fonctionnement :	- 1011,53 €

Section d'Investissement

Dépenses :	27 667,35 €
Recettes :	20 154,24 €
Résultat de l'exercice 2016 : déficit	- 7 513,11 €
Résultat 2015 reporté :	- 34 857,82 €
Soit un Résultat de clôture de l'Investissement :	- 42 370,93 €
Résultat cumulé (fonctionnement et investissement) :	- 43 382,46 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents APPROUVE le Compte

Administratif 2016 de l'Assainissement (11 pour)

LOTISSEMENT L'ATELIER

Section de Fonctionnement

Dépenses :	30 781,40 €
Recettes :	30 781,40 €
Résultat de Fonctionnement	0 €

Section d'Investissement

Dépenses :	30 781,40 €
Recettes :	7 001,62 €
Déficit d'investissement de	7001,62 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité APPROUVE le Compte Administratif 2016 du lotissement (11 pour).

Comptes de gestion

COMMUNE, ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT L'ATELIER et CCAS

Considérant que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2016 par le Trésorier sont conformes, le conseil municipal à l'unanimité DECLARE que les comptes de gestion 2016 dressés par le Receveur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

PROJET REMPLACEMENT MATÉRIELS

Le tracto pelle est en panne, il a plus de 20 ans d'activité sur la commune et avait été acheté d'occasion, il n'est plus raisonnable de faire des frais dessus. La question est posée du remplacement de ce tracto pelle, compte tenu du nombre d'heures d'utilisation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE de rechercher un tracto pelle d'occasion, un budget de 35 à 40000 euros sera prévu au budget.

L'épareuse est également en panne. Un boîtier est cassé. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la réparation plutôt que l'acquisition d'une nouvelle épareuse.

CHAPELLE ST GOBRIEN – RESTAURATION 1ÈRE TRANCHE – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire présente les conclusions de l'étude diagnostic pour la restauration de la Chapelle Saint Gobrien et de son mobilier, réalisée par Madame DE PONTAUD, architecte en chef des monuments historiques. La DRAC qui nous accompagne dans son dossier, fait part que l'opération pourrait se dérouler en quatre phases (phase projet et 3 phases travaux). La première tranche de travaux est estimée à 280 000 € HT. Si la commune décide d'engager ces travaux, l'Etat nous accorde une subvention de 50%, soit 140 000 €. Des aides peuvent être accordées également par le Départe-

ment et la Région. Ces aides publiques sont plafonnées à 80 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide de budgéter cette première tranche,

Sollicite les aides accordables,

Approuve le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT				
DEPENSES	HT	RECETTES		HT
travaux et honoraires	280 000,00 €	Etat	50%	140 000,00 €
		Département et		
		Région (sub. Espérée)		84 000,00 €
		autofinancement		56 000,00 €
	280 000,00 €			280 000,00 €

Questions diverses

ARROSAGE TERRAIN DE FOOT

Afin d'optimiser l'arrosage du terrain de foot, un petit automate programmable va être acheté, il se déplacera et arrosera le terrain de foot pendant la nuit.

Le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition de ce matériel, d'un coût de 1362.72 euros HT.

TRAÇAGE TERRAIN DE TENNIS ET PANNEAU 'RAPPEL PRIORITÉ À DROITE'

Le Maire présente les devis correspondants.

ECLAIRAGE PUBLIC DE L'EGLISE – MISE EN VALEUR

Compte tenu de l'effacement des réseaux et du nouvel éclairage induit, une étude a été faite pour la mise en valeur du clocher de l'Eglise.

OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE DOCUMENT D'URBANISME (CARTE COMMUNALE) À PLOËRMEL COMMUNAUTÉ AU 27 MARS 2017

Monsieur le maire expose qu'en vertu de l'article 136-II de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite « ALUR », les communautés de communes et d'agglomération exercent de plein droit la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale à compter du 27 mars 2017 sauf si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent.

Vu l'arrêté préfectoral du 26 août 2016 portant fusion de Ploërmel Communauté, de la Communauté de communes de Maun-En-Brocélande,

de la Communauté de communes du Porhoët et de Josselin Communauté au 1er janvier 2017, arrêté modifié par l'arrêté du 27 décembre 2016.

Vu l'article L.5214-16 du code général des collectivités territoriales,

Vu la carte communale sur la commune en date d'avril 2007,

Considérant que la communauté de communes existante à la date de publication de la loi ALUR, ou celle créée ou issue d'une fusion après la date de publication de cette même loi, et qui n'est pas compétente en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale le devient le lendemain de l'expiration d'un délai de trois ans à compter de la publication de ladite loi. Si, dans les trois mois précédant le terme du délai de trois ans mentionné précédemment, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent, ce transfert de compétences n'a pas lieu.

Considérant que la communauté de communes Ploërmel Communauté est issue d'une fusion après la date de publication de la loi ALUR » et n'est pas compétente en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale,

Après en avoir délibéré (12 pour, 1 abstention), le conseil municipal de Saint Servant :

- s'oppose au transfert de la compétence en matière de document d'urbanisme (carte communale) à la communauté de communes de Ploërmel.

AMÉNAGEMENT DU BOURG – DEMANDE COMPLÉMENT D.E.T.R. (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX)

Monsieur le Maire rappelle le coût des travaux des différentes tranches du dossier d'aménagement du bourg. La tranche ferme est démarrée depuis peu, afin de poursuivre le dossier, il convient de solliciter les aides accordables pour les tranches suivantes.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Sollicite un complément de DETR,

Approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES	HT	RECETTES			
Travaux tranche optionnelle 1	321 800 €	Conseil Départemental			
		subvention obtenue	276 000 €	30%	82 800 €
		DETR – demandée			26 800 €
		Emprunt			212 200 €
	321 800 €				321 800 €

Séance du 28 mars 2017

Vote des subventions

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les subventions suivantes :

OGEC	11 500 €	pour la cantine et la garderie
AEP	125 €	
A.P.E.L.	500 €	
et participation pour voyage scolaire	1 850 €	soit
Oust à la Garonne	450 €	
Basket	1 000 €	
HPPS	200 €	
Gym	500 €	
Chasse	750 €	
dont 400 €		pour les piégeurs de ragondins
Avenir	1 800 €	
FNACA	225 €	

Gratuité de la salle des fêtes pour les associations ne demandant pas de subventions, à savoir le cyclo, les Foustivités, le comité des fêtes et le qigong, pour 2017.

Associations ou organismes extérieurs à la Commune

ADMR	1 400 €
Donneurs de sang	50 €
Banque alimentaire	180 €
(70 € forfait annuel et facture annuelle)	
Secours catholique	150 €

Affectation des résultats

BUDGET COMMUNE

Compte-rendu des restes à réaliser 2016, le résultat de fonctionnement de 504 261,14 € est affecté en totalité en investissement au compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : 504 261,14 €

Après en avoir délibéré, le conseil autorise cette affectation.

Vote des taux

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'état de notification des taux d'imposition des taxes

directes locales pour 2017

	Taux 2017	Bases prévis. 2017	Produits à taux constants
Taxe d'habitation	10.85	680 800	73 867
Taxe foncière (bâti)	26.27	490 400	128 828
Taxe foncière (non bâti)	40	66 800	26 720

Total : 229 415

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide le maintien des taux.

Le conseil municipal prend note de la baisse de la base prévisionnelle de taxe d'habitation par rapport à 2016.

Demande de caution pour couverture d'un prêt pour l'école

L'école sollicite la commune pour une caution solidaire d'un prêt contracté pour des travaux. L'école doit faire des travaux de mise en accessibilité, une mise aux normes de l'électricité du bâtiment, la création de toilettes extérieures et des travaux de réfection de toiture.

Le montant des travaux se chiffre à 98 585 euros, financé en partie par un prêt de 70 000 euros sur une durée de 15 ans.

La demande de caution porte sur une couverture à hauteur de 50% pour le prêt, l'UDOGEC prenant également 50%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord.

Vote des budgets 2017

BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2017, qui s'équilibre :

En section de fonctionnement à 599 114 €,
En section d'investissement à 1 573 630,26 €

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget Commune 2017.

Section de Fonctionnement	
DEPENSES	599 114,00
011 Charges à caractère général	174 950,00
012 Charges de personnel et charges sociales	163 460,00
014 Atténuation de produits	1 000,00
65 Charges de gestion courante	178 520,00
66 Charges financières	22 000,00
67 Charges exceptionnelles	1 000,00
022 Dépenses imprévues	15 000,00
023 Virement à la section d'investissement	42 140,00
042 Dotations aux amortissements	1 044,00

RECETTES	599 114,00
002 Résultat reporté exercice précédent	0,00
70 Vente de produits	2 250,00
73 Impôts et taxes	398 235,00
74 Dotations, Subventions et Participations	164 029,00
75 Autres produits de gestion courante	13 000,00
013 Atténuation de charges	18 000,00
76 Produits financiers	
77 Produits exceptionnels	3 600,00
79 Transferts de charges	

Section d'investissement	
DEPENSES	1 573 630,26
16 Remboursements d'emprunts	45 700,00
20 Immobilisations incorporelles	20 700,00
204 Subventions d'équipements versées	130 495,00
21 Immobilisations Corporelles	397 690,00
23 Immobilisations en cours	828 600,00
041 Opérations patrimoniales	65 363,26
27 Autres Immobilisations financières	60 082,00
020 Dépenses imprévues	25 000,00

RECETTES	1 573 630,26
001 Excédent d'investissement reporté	98 696,89
10 Dotation, Fonds divers et réserves (sauf 1068)	18 549,00
1068 Excédent de fonctionnement reporté	504 261,14
13 Subventions d'investissement	361 400,00
16 Emprunts	481 205,97
27 Autres Immobilisations financières	970,00
021 Virement de la section de fonctionnement	42 140,00
024 Produits des cessions	
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 044,00
041 Opérations patrimoniales	65 363,26

BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2016, qui s'équilibre :

En section de fonctionnement à 88 076,46 €,
En section d'investissement à 74 734,93 €

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget Assainissement 2017.

BUDGET LOTISSEMENT L'ATELIER

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2017, qui s'équilibre :

En section de fonctionnement à 60 091,40 €,
En section d'investissement à 90 862,80 €

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget Lotissement 2017.

Questions diverses

SALLE DES SPORTS – INFILTRATIONS

Après contact auprès du Gan – assureur en responsabilité décennale de l'entreprise BELLAMY, une mission d'expertise a été confiée à EURISK qui indique que la responsabilité de leur assuré est engagée et que la garantie de son contrat Responsabilité Civile décennale est acquise pour les dommages « infiltrations par toiture dans la salle des sports ».

Des travaux de réparation ont été estimés par l'entreprise REZOLIA à 3556,68 € TTC.

Dans la mesure où la lettre d'accord sur indemnisation précise que « l'indemnité est totale et définitive » et que cette indemnisation deviendra « quittance définitive et sans réserve », le Maire a demandé comment cela se passerait s'il y avait toujours des infiltrations. Dans ce cas, il faudrait ouvrir un autre dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil autorise le Maire à signer la lettre d'accord sur indemnisation.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le conseil municipal est informé que la compétence transports scolaires est transférée au conseil régional au 1er septembre 2017. Jusqu'au 1er septembre 2017, le département continue à exploiter pleinement l'exploitation des réseaux de transports interurbains et scolaires. A partir du 1er septembre, la Région sera en charge des transports scolaires, les personnels départementaux deviendront personnels régionaux. Les interlocuteurs sont inchangés.

MISE EN VALEUR DE L'EGLISE : ÉCLAIRAGE

Une mise à jour de l'étude a été faite. Monsieur le Maire présente le coût estimatif, correspondant à l'éclairage de l'Eglise et des 2 piliers à l'entrée.

	HT	TVA	TTC
Montant prévisionnel	10 100 €	2 020 €	12 120 €
Contribution SDEM	1 500 €		1 500 €
30 % d'un plafond de 5000 €			
Contribution Commune	8 600 €	2 020 €	10 620 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention.

DEMANDE SUBVENTION – AMÉNAGEMENT DU BOURG – AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que la commune va solliciter le bénéfice du dispositif amendes de police, pour le dossier aménagement du bourg. Le conseil départemental arrête chaque

année la liste des communes bénéficiaires du ce produit des amendes de police, pour les projets relatifs à la circulation routière. Une enveloppe est répartie entre les communes de moins de 10000 habitants pour le financement des opérations améliorant les transports en commun ou la circulation routière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Sollicite le produit des amendes de police pour le dossier d'aménagement du bourg,

La commission permanente du DEPARTEMENT du 7 juillet 2017 a attribué une aide de 12 320 € (61 620 € x 20 %) au titre des amendes de police 2017.

Séance du 10 avril 2017

Dossier emprunt – financement travaux d'aménagement du bourg

Monsieur le Maire présente les propositions d'emprunts faites auprès du Crédit Agricole, du Crédit Mutuel et de la Caisse des Dépôts et Consignations, d'un montant de 400 000 euros.

Caisse des Dépôts et Consignations : emprunt 400 000 euros, durée 25 ans, taux fixe 2,01 % échéances trimestrielles de 5089,85 euros.

Crédit Agricole : emprunt 400 000 euros, durée 25 ans, taux fixe 2,49%

Echéances trimestrielles de 5385,39 euros.

Crédit Mutuel : emprunt 400 000 euros, durée 20 ans, taux fixe 1,99 %

Echéances trimestrielles de 6061,66 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de contracter l'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (12 pour).

Caractéristiques financières de l'emprunt :

Prêt indexé sur taux fixe BEI

Montant : 400.000 €

Durée de la phase de préfinancement : de 3 à 12 mois

Durée d'amortissement : 25 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Taux d'intérêt annuel fixe : 2,01% prévu - 1,79% réel

Profil d'amortissement : Echéances constantes

Commission d'instruction : 0,06%

A cet effet, le Conseil autorise le Maire à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la demande de réalisation de fonds.

Le contrat de prêt a été contracté à un taux de 1,79%, en raison d'une baisse des taux, quelques jours après la réunion de conseil. (nouvelle délibération du Conseil municipal le 21 avril 2017).

Demande de subvention – programme de voirie 2017

Monsieur Paul PIRIO présente le projet de voirie 2017, à savoir réfection en tricotage de la route de La Lande (sortie de La Lande) jusqu'à La Ville Aubry et aussi réfection du village Le Bas Drainy, à partir du transformateur et la traversée du village. Les travaux sont estimés à 50 000 euros environ.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide de solliciter la subvention accordable auprès du Conseil Départemental.

Déplacement du panneau de sortie/entrée d'agglomération – route de Quily

Le conseil départemental projette d'inscrire l'enrobé de la RD 143 en 2018. Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il conviendrait de déplacer le panneau de l'agglomération et de le positionner au niveau de la parcelle ZD 107. Cela permettrait de sécuriser les lieux : limitation vitesse.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de déplacer ce panneau.

Séance du 21 avril 2017

Dossier emprunt

Le conseil municipal retire la délibération du 10 avril 2017 relatif au contrat de prêt avec la Caisse des Dépôts. En effet, le taux d'intérêt est revu à la baisse. Mêmes caractéristiques, avec un taux d'intérêt annuel fixe de 1,79%

A cet effet, le Conseil à l'unanimité (13 pour), autorise Monsieur Hervé BRULÉ, Maire de Saint Servant, à signer le contrat de prêt réglant les conditions de ce Contrat et la demande de réalisation de fonds.

Séance du 30 mai 2017

Avenant au marché de maîtrise d'œuvre – travaux chapelle Saint Gobrien

Pour faire suite à la mise à jour de l'étude diagnostic pour l'achèvement de la restauration de la Chapelle et étude du mobilier réalisée par Madame DE PONTAUD, le coût d'objectif, initialement de 750 000 euros HT, est porté à 825 000 euros HT, incluant un projet de vitrine mais non compris le mobilier pour la maîtrise d'œuvre, d'où la proposition d'avenant

Le découpage en tranche est revu : les travaux initialement envisagés en 3 tranches de 250 000 € HT sont proposés en 4 tranches (3 tranches de 250 000 € HT et une tranche de 75 000 € HT).

Mission initiale :

offre	candidat	Tranche Ferme : Phase ETUDES	Tranches conditionnelles : Phase TRAVAUX	TOTAL			
		a - mise à jour diagnostic	b- mission de base travaux	Tranche 1 - estim.	Tranche 2- estim.	Tranche 3 -estim.	
		étude restauration mobilier	achèvement restauration chapelle	travaux 250000 €	travaux 250000 €	travaux 250000 €	
		HT/TTC	HT/TTC	HT/TTC	HT/TTC	HT/TTC	HT/TTC
1	Mme DE PONTAUD	17 973,00	24 770,00	9 680,00	9 680,00	9 680,00	71 783,00
		21 567,60	29 724,00	11 616,00	11 616,00	11 616,00	86 139,60

L'avenant est le suivant :

Tranche Ferme : Phase ETUDES	Tranches conditionnelles : Phase TRAVAUX	TOTAL				
a - diagnostic	b- mission de base travaux	Tranche 1 - estim.	Tranche 2- estim.	Tranche 3 -estim.	Tranche 4 -estim.	
	achèvement restauration. chapelle	travaux 250000 €	travaux 250000 €	travaux 250000 €	vitrine 75000 €	
HT/TTC	HT/TTC	HT/TTC	HT/TTC	HT/TTC	HT/TTC	HT/TTC
17 973,00 €	27 241,50	9 680,00	9 680,00	9 680,00	2 904,00	77 158,50 €
	5,78 % tranche ferme				7,49 % marché	

L'avenant sur la tranche ferme s'élève à 2 471,50 € HT (soit + 5,78% du montant initial) ; au total le marché de maîtrise d'œuvre de 71 783 € HT serait porté à 77 158,50 € HT, soit + 7,49 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Autorise le Maire à signer cet avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la Chapelle Saint Gobrien.

Avenant marché aménagement du bourg

Au cours des travaux d'aménagement du bourg, des modifications ont été apportées au projet, en particulier concernant le réseau d'eaux pluviales. Ces modifications se traduisent par des moins-values et des plus-values sur le montant des travaux et des travaux modificatifs qui ont été réalisés à la demande du maître d'ouvrage.

L'avenant s'élève à 11 564,92 €. Le montant du marché initial est de 265 232,40 € et s'élève désormais à 276 797,32 €, (soit + 4.36%).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Autorise le Maire à signer cet avenant.

Travaux extension réseau eaux usées – rue des granitiers et chemin des écoliers

Monsieur le Maire présente des devis pour extension du réseau eaux usées, rue des granitiers et impasse des écoliers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne délégation au Maire pour choisir la meilleure offre.

Devis installation et fourniture de guirlandes

Compte-tenu des travaux d'aménagement de bourg et de l'effacement des réseaux, il convient de revoir les illuminations de Noël. Engie Ineo propose un de-

vis pour la fourniture de 5 guirlandes en led à 2400 euros HT et un devis pour l'installation de toutes les guirlandes d'un montant de 992 euros HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide l'installation des guirlandes par entreprise pour cette année. L'entreprise étant équipée pour créer les ancrages,

Donne son accord pour l'acquisition des guirlandes adaptées aux nouveaux supports. Une commission se réunira pour le choix des modèles.

Pins sur le parc du bô

Monsieur le Maire a contacté un spécialiste pour donner son avis sur les pins situés au parc du bô. A la dernière tempête, plusieurs sont tombés et certains penchent.

Après en avoir délibéré, le conseil :

Prévoit de couper les arbres dangereux.



Cimetière de Saint Gobrien et de Le bois du Gué : absence de titres de concessions

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que nous ne détenons pas en mairie de titres de concessions pour les sépultures des cimetières de Saint Gobrien et du Bois du Gué, à l'exception de quelques-unes. Afin de régulariser cette situation, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'appliquer le régime des concessions aux sépultures déjà occupées et de proposer aux familles l'achat d'une concession sur l'emplacement considéré.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Prend connaissance de cette situation.

Décide de régulariser la situation, en proposant l'acquisition d'une concession aux emplacements existants, dès lors que 'l'ayant-droit' ne peut apporter la preuve d'une concession.

Maintenance de l'éclairage public

Le contrat de maintenance des installations d'éclairage public est arrivé à son terme avec INEO. Désormais, il est possible de confier la compétence 'entretien de l'éclairage public' auprès de Morbihan Energies. Morbihan Energies, ayant passé un marché à l'échelle du Département avec plusieurs entreprises. Le coût prévisionnel annuel s'élève à 3132.96 euros TTC compte-tenu de notre parc (146 points lumineux 8 armoires).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Autorise le Maire à signer la convention technique, administrative et financière avec Morbihan Energies et ce en accord avec Ineo, entreprise intervenante.

Longueur de la voirie communale et rurale - VC et CR

Afin de solliciter l'aide départementale pour les travaux de voirie, le Département demande désormais la dernière délibération mentionnant le kilométrage des voies communales et rurales.

La dernière enquête publique à ce sujet, date de juillet 1999. Les deux dossiers d'enquête concernaient :

Un projet de classement de chemins ruraux en voies communales et

Un projet de classement de chemins d'exploitations revêtus en chemins ruraux.

A l'issue des enquêtes publiques, le rapport mentionne : 45,313 kilomètres de voies communales, 27,323 kilomètres de chemins ruraux.

Considérant qu'il n'y a pas eu de modification, le conseil municipal entérine ces deux longueurs indiquées dans le rapport.

Séance du 30 juin 2017

Relance de la bibliothèque

Madame OLLIVE présente un projet pour la bibliothèque, une équipe de 6 nouveaux bénévoles prend le relai. Elles ont l'intention de développer des activités et des animations. Un défi lecture est lancé avec l'école et une aide de 320 euros est sollicitée pour l'accompagnement de ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte l'achat de livres pour ce projet.

Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales

A l'issue du vote, sont désignés :

Délégués titulaires : Mr BRULE Hervé, Mme LE DEVEHAT Maryannick, Mr ADELYS Joseph

Délégués suppléants : Mmes LE NET Christine, OLLIVE Catherine, GUEGUIN Pascale

Projet d'acquisition propriétés AB 84 et AB 275- partie Est longère JARNO – bourg

Monsieur le Maire présente le projet d'acquisition de la partie Est de la longère JARNO, cadastrée AB 84 et AB 275 située au cœur du bourg. Le prix de vente est de 17 000 euros, auquel s'ajoutent les frais de notaire.

Ce bâtiment serait une réserve foncière et pourrait à terme être une salle associative ou une salle d'exposition. Le conseil municipal se déplace ensuite pour prendre connaissance des lieux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Donne son accord pour l'acquisition de ce bâtiment,

Vote la décision modificative suivante :

21318 – autres bâtiments publics + 20 000 €

2313 – 62 – travaux chapelle st gobrien - 20 000 €

Autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.



Séance du 18 septembre 2017

Information sur l'acquisition du tractopelle d'occasion

Monsieur le Maire fait part des recherches concernant l'acquisition d'un tractopelle. Alain BERNARD a participé activement à cette recherche. Le prix d'achat négocié est de 20 000 euros. Après quelques frais de remise en état, ce tractopelle revient à environ 25000 euros. Cela reste en deçà du budget prévu, à savoir 40000 euros.

Par ailleurs, le conseil municipal donne son accord pour une vente à 1500 euros de l'ancien tractopelle.



Achat terrain CARO

Par délibération du 20 septembre 2016, le conseil municipal avait confié au Maire la négociation des terrains à un prix maximum de 12 euros le mètre carré.

Monsieur le Maire a rencontré Madame CARO cet été, le prix d'acquisition convenu est de 10,90 euros. Les frais d'acte seront de l'ordre de 1700 à 1900 euros.

Après délibération, le conseil municipal :

Prend acte de ce coût et autorise le Maire à signer l'acte d'acquisition de ces terrains.

Raccordement salle des fêtes à l'assainissement

Des devis ont été sollicités pour le raccordement de la salle des fêtes au réseau assainissement. La commission travaux s'est réunie et a finalement opté pour des travaux en interne, compte-tenu de l'acquisition du tractopelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la proposition de la commission. Alain BERNARD suivra les travaux.

Chapelle du bois du gué – mise en sécurité du support de cloches

Des travaux de réfection du clocher de la chapelle du bois du gué ont été réalisés fin 2012, dont le remplacement du

mouton de la cloche. L'entreprise qui est intervenue, n'est plus en activité, elle a fait l'objet d'une liquidation judiciaire. En 2015, lors d'une intervention sur le toit, constat que le bois qui compose le support de la cloche, même s'il a été remplacé, était fissuré et que donc il convenait d'éviter le tintement de celle-ci, par sécurité.

L'entreprise BODET qui assure la maintenance des cloches à l'église, a été sollicitée pour réaliser un diagnostic à la chapelle du bois du gué. Voici ces conclusions :

Le mouton est fendu sur une partie et les frettes ne tiennent plus, la cloche bouge,

Le battant est écroui et aplati, il y a un risque de fêlure de la cloche,

Il y a également une infiltration d'eau dans la chapelle et pas de fermeture au niveau du passage de la corde.

Afin de résoudre ces désordres : il convient de

Déposer la cloche du mouton et du battant,

De remplacer le mouton avec brides et battant,

De mettre en place une plaque en zinc et plomb pour le passage de la corde.

Le devis de l'entreprise BODET s'élève à 3226,20 euros TTC.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la réalisation de ces travaux. Ces travaux seront financés par les crédits non utilisés au chapitre 21.

Validation de l'inventaire des cours d'eau

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), l'Institut d'Aménagement de la Vilaine vient de réaliser un inventaire des cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant, conformément à un cahier des charges validé par la Commission Locale de l'Eau et l'IGN. Par souci de cohérence hydrographique, l'inventaire a été fait à l'échelle du bassin hydrographique de la Vilaine en concertation avec des groupes de travail communaux.

Cet inventaire a été réalisé à partir de critères techniques de terrain et d'une démarche locale participative à laquelle nous avons été associés. Présentation de la démarche au groupe communal : le 7 mars 2016 à Guégon, analyse de la carte des zones à prospecter avec le groupe communal le 16 mars 2016 et restitution de l'expertise le 31 mai 2016 ;

Pour Saint Servant, le linéaire des cours d'eau avant inventaire est de 51 172 mètres et après inventaire 47 676 mètres avec un linéaire ajouté de 1376 mètres et un linéaire supprimé de 4872 mètres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Prend connaissance et valide les résultats de l'inventaire des cours d'eau sur la commune,

Permet l'intégration de cet inventaire dans la carte

communale de la commune à l'occasion de sa prochaine modification ou révision, pour se mettre ainsi en conformité avec l'arrêté interpréfectoral portant approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de vilaine du 2 juillet 2015.

Groupement de commandes pour le marché des fournitures de produits d'entretien et d'hygiène

Ploërmel Communauté propose à ses communes membres un groupement de commandes pour le marché des fournitures de produits d'entretien et d'hygiène, avec un début de prestations au 1^{er} mars 2018.

Ploërmel Communauté se charge de la mise en concurrence et de l'analyse des offres. Le marché est prévu sur un an et sera reconductible 3 fois par tacite reconduction. Le dernier marché a été conclu sur la base d'une remise de 40% sur le prix catalogue.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de rejoindre Ploërmel communauté pour ce groupement de commandes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention relative à ce groupement de commandes.

Information sur les subventions

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Saint Servant est bénéficiaire d'une subvention de 12 320 euros (61 620 € * 20%) au titre du produit des amendes de Police 2017 pour le dossier Aménagement du bourg.

Pour la Chapelle Saint Gobrien, on a reçu notification de la subvention de l'Etat de 140 000 €, correspondant à 50% de travaux subventionnables soit 280 000 euros. Les travaux doivent commencer dans les 2 ans et se terminer dans les 4 ans.

Questions diverses

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il présente prochainement le Plan Communal de Sauvegarde à Monsieur le Sous-Préfet, pour validation.

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Monsieur le Maire fait part au conseil du départ de Kirsty PITTMAN, agent d'accueil à la mairie en contrat C.U.I. (Contrat Unique d'Insertion) 20 heures par semaine. Elle envisage une autre orientation professionnelle et quitte la région pour Brest. Du fait de la fin des contrats aidés, elle ne sera pas remplacée.

ACQUISITION D'UNE SONO POUR LA SALLE DES SPORTS

Aline Richard, animatrice gym à la salle des sports demande s'il est possible d'installer une sono à la salle, ce qui permettrait d'avoir un meilleur son. Des devis ont été demandés. Blanc brun est venu faire des essais et a transmis 2 devis, l'un pour une sono avec un lecteur CD séparé telle que la démonstration, le second avec un lecteur cd incorporé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour l'achat de ce matériel, qui sera stocké à la salle. Cette sono pourra être utilisée par les différentes associations et lors des manifestations à la salle. Monsieur le Maire est autorisé à choisir l'appareil qui convient. Le coût est d'environ 750 euros à 950 euros.

ENTRETIEN TERRAIN DE FOOT

Monsieur le Maire indique qu'il a validé un devis de décompactage et d'engazonnement des terrains de foot pour l'intégralité du terrain d'honneur et la moitié du terrain d'entraînement. Le coût s'élève à 3275 euros.

ACCESSIBILITÉ

L'entreprise Guénaël GUILLAUME doit intervenir pour l'accessibilité et la pose de 2 mains courantes au niveau de l'escalier de la mairie. Coût 770 euros HT.

Séance du 5 décembre 2017

Personnel : mise en place du nouveau régime indemnitaire.

Personnel : Le contrat CAE (contrat d'Aide à l'Emploi) d'Antoine BLECON au service technique se termine mi-janvier, le conseil municipal décide de poursuivre sur un contrat jusqu'au 30 novembre 2018

Renouvellement de la convention d'assistance pour l'entretien des installations de collecte et de traitement des eaux usées avec la SAUR

Le conseil municipal décide de renouveler la convention d'assistance pour l'entretien de la station et du réseau avec la Saur, pour un coût de 4650 euros HT. La convention prévoit également la rédaction d'un cahier de vie des installations, devenu obligatoire à compter de 2018.

Convention pour l'entretien, la réparation, la mesure de débit/pression des bouches et poteaux d'incendie communaux

Le conseil municipal donne également son accord pour le renouvellement pour une durée de 3 ans de la

convention relative aux poteaux et bouches incendie. Le coût est de 36 € HT par poteau par an. La convention ne prévoit plus la peinture des poteaux.

Avenant contrat SATESE (Service d'Appui Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux) pour la station

La commune adhère au SATESE du Département du Morbihan. La convention prend fin au 31 décembre 2017. Dans l'attente de la publication du décret relatif à l'assistance technique départementale (les missions vont évoluer), le Département propose de poursuivre dans les mêmes termes techniques et financiers et propose un avenant pour un an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant.

Proposition d'adhésion au CAUE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Morbihan a pour objectif principal de contribuer à la production d'un cadre de vie de qualité pour les morbihannais en travaillant à plusieurs échelles : de la parcelle au centre urbain. Son action : le conseil, l'information, la sensibilisation et la formation auprès des élus, techniciens et aussi auprès des particuliers. Il fonctionne grâce à la solidarité des communes et propose une adhésion.

Il faut savoir qu'auparavant Josselin Communauté adhérerait au CAUE pour ses communes, tandis que Ploërmel Communauté n'est pas adhérente.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas adhérer pour 2017 et reconsidérera son adhésion pour 2018.

Signature d'une convention avec Ploërmel Communauté pour occupation temporaire du domaine public - mise en place de 2 appuis vélos à la Chapelle Saint Gobrien

Dans le cadre d'aménagements touristiques le long du Canal de Nantes à Brest et suite à l'inventaire des services de base effectué par l'association Canaux de Bretagne qui signale des manques entre Guillac et Les Forges. Ploërmel Communauté a réfléchi à un projet d'aménagement, en concertation avec la Région, le comité régional du Tourisme, le Pays Touristique de l'Oust à Brocéliande, pour compléter le maillage et homogénéiser les équipements.

Ploërmel Communauté sollicite l'autorisation d'implantation de deux appuis vélos à proximité de la Chapelle Saint Gobrien.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention d'occupation

temporaire du domaine public.

Convention avec Morbihan Energies pour la pose de fourreaux Télécom – chemin des écoliers

Pour faire suite à l'extension électrique chemin des écoliers, Morbihan Energies transmet le montant de la contribution pour la pose de fourreau TELECOM.

Electricité – extension individuelle : coût 2696,11 €

Télécom – pose de fourreaux : coût 2280 € TTC

Après délibération, le conseil municipal donne son accord pour la pose de fourreaux Telecom.

FDGDON - renouvellement proposition d'une convention multi-services

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, FDGDON, propose le renouvellement de la convention multi-services triennale avec une participation annuelle de 98,78 €.

Après en avoir délibéré, le conseil décide le renouvellement de cette convention.

Lutte contre le frelon asiatique

Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique, le conseil municipal :

Décide de prendre en charge 50% du coût de destruction des nids de frelons asiatiques, après accord d'un référent (Paul PIRIO ou Alain BERNARD), à compter de l'exercice 2018, avec intervention d'une entreprise agréée.

Consultation architecte ou maître d'œuvre

Monsieur le Maire envisage l'intervention d'un architecte ou maître d'œuvre pour une rénovation 'de base' de la maison acquise par la Commune – rue des granitiers : électricité, ouverture, branchements eaux usées, chauffage, isolation, cloison ...

Le conseil municipal donne son accord pour une consultation. Budget à prévoir en 2018.

Bibliothèque – approbation d'une charte

La nouvelle équipe met en place différentes animations à la bibliothèque : soirées contes, cours d'anglais. Prochainement, installation d'une étagère pour livres voyageurs au niveau de l'ancienne cabine téléphonique.

Le conseil municipal approuve la charte du bibliothécaire bénévole.

St Gobrien de l'eau potable et de belles pierres....

Extension du réseau d'eau potable pour les habitants de St Gobrien

Durant l'été 2017 le service public d'eau potable du Morbihan en concertation avec la municipalité et les habitants du village de St Gobrien a réalisé l'extension du réseau public de distribution d'eau potable. L'approvisionnement du village était jusque-là réalisé par le biais d'une source d'eau de qualité inégale dont le système de canalisation était de plus en plus défectueux.

La maîtrise d'œuvre a été réalisée par le cabinet Bourgois et la pose par l'entreprise CISE TP pour un montant de 46000€ pris en charge par Eau du Morbihan.

Ces travaux ont nécessité l'installation de 500 mètres linéaires de canalisation en PEHD (Polyéthylène Haute Densité) afin de desservir 35 habitations.

Le bâti en pierre de la chapelle se St Gobrien a su traverser les siècles depuis 1000 ans

Cette chapelle dédiée à Saint Gobrien, cet homme bon et altruiste, évêque devenu ermite, porte l'histoire de notre lieu de vie. Elle témoigne d'un savoir-faire d'artisans du passé et d'aujourd'hui et peut gagner en rayonnement.

Nous tentons de poursuivre à la suite des équipes municipales précédentes, la mise en valeur de ce patrimoine par un programme de restauration d'envergure. L'étude diagnostic pour l'achèvement de la restauration de la chapelle a été réalisée par Mme De Ponthaud architecte en chef des monuments historiques qui évalue le montant total des travaux à 980 000€.



LES TRAVAUX PROGRAMMÉS SONT DÉCLINÉS AINSI POUR

La tranche 1 : restauration intérieure et extérieure du chœur et du clocher

La tranche 2 : restauration intérieure et extérieure du transept nord

La tranche 3 : restauration intérieure et extérieure du transept sud

la tranche 4 : Restauration de la sacristie et installation d'une vitrine pour le Trésor.

La commune a voté l'inscription au budget d'une somme de 280 000 € pour les travaux de la 1^{ère} tranche.

Cette restauration prévoit la réfection de la charpente, la maçonnerie de la tourelle du clocher, le remplacement des joints ciments, l'intervention sur les casses des pierres moulurées, la restauration et le déplacement de la table de communion dans son possible emplacement historique.

Suivez les infos, on en reparle en cette année 2018...

PACS (Pacte Civil de Solidarité)

Depuis le 1^{er} novembre 2017, la loi sur la modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle prévoit de remplacer la déclaration au greffe du tribunal par une déclaration en mairie pour l'enregistrement, la modification ou la dissolution des P.A.C.S.

Ainsi, les conclusions de P.A.C.S. sont enregistrées par l'Officier d'Etat-Civil de la commune, dont les futurs partenaires majeurs déclarent leur résidence conjointe.

Les formulaires nécessaires à l'enregistrement du P.A.C.S et la liste des pièces justificatives obligatoires

à fournir sont disponibles à la mairie. Une fois la conformité du dossier vérifiée par la mairie, un rendez-vous sera fixé pour acter l'enregistrement du P.A.C.S. Il est également précisé que les futurs partenaires ont la possibilité de s'adresser à un notaire pour conclure un P.A.C.S. De même, pour connaître les conséquences juridiques du P.A.C.S. il est conseillé de s'adresser à un professionnel du droit : notaire ou avocat.

Il est rappelé que l'enregistrement d'un P.A.C.S. ne donne pas lieu à une cérémonie : seuls les partenaires et l'officier d'Etat-Civil sont présents.

Nouvelles démarches dématérialisées

Après la Carte Nationale d'Identité et le Passeport, la demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule (carte grise) ainsi que les demandes relatives au permis de conduire se font en ligne, sur le site ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés).

Site : www.immatriculation.ants.gouv.fr et/ou www.permisdeconduire.ants.gouv.fr

Pour les demandes de carte d'identité et de passeport, les mairies de Josselin et de Sérent vont être équipées du dispositif de recueil.

Entretien des espaces verts :

Plateforme d'essai de gazon

Début 2017, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO) a réalisé le plan de gestion de la commune de Saint Servant, ce qui a permis de relever le nombre important de surfaces minérales de 8000 m².

Partant de ce constat et souhaitant limiter l'usage des désherbants chimiques pour préserver l'environnement et la santé des habitants, la commune a pris l'initiative d'enherber plutôt que de désherber.

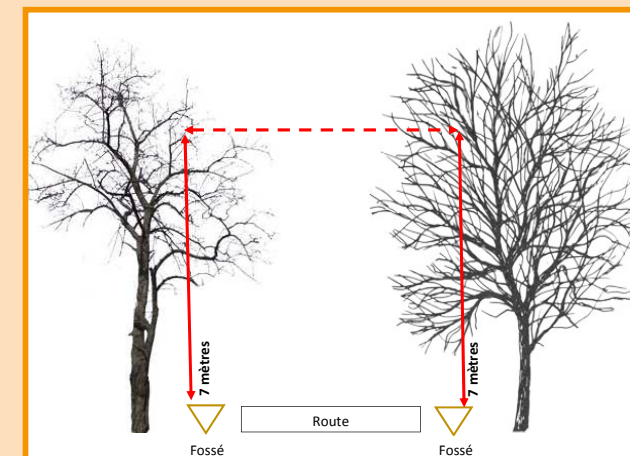
Avec l'appui technique de Hortalis et du SMGBO une plateforme d'essai de gazon de voirie a été semée le 21 mars 2017 au niveau du stade.

Le 14 septembre 2017, 32 communes bretonnes sont venues à Saint Servant pour une journée technique sur l'engazonnement des espaces publics, qui permet de concilier entretien de l'espace public et performance environnementale.



Voirie- élagage

Savez-vous que notre commune compte 45 kms de routes communales et 27 kms de chemins ruraux. En entretenant 2 kms chaque année, il faut à peu près 20 ans pour faire la totalité.



Sachant que les dotations de l'Etat sont sur une tendance à la baisse, nous demandons aux propriétaires d'être vigilants en ce qui concerne l'élagage en bordure des routes mais aussi des chemins ruraux. Le schéma ci-joint nous semble un bon compromis. Les routes communales et les chemins ruraux ont une largeur de 8m (2m de fossé - 2m d'accotement - 4m de surface roulante). Préservons nos fossés, nous garantirons une meilleure longévité à nos routes.

Lors de la dernière campagne de moissons, la commission a constaté des dégradations sur une route fraîchement reprofilée. Avec un minimum de précautions, ses désagréments auraient pu être évités. Merci de votre compréhension.

La commission voirie

Aménagements du bourg

Place de l'église



Avant



Après

Rue du Moulin Meslan



Avant



Après

Rue de l'église



Avant



Après



Avant



Après



Avant



Après



Après



Après

Des travaux pour cheminer en toute sécurité

Syndicat Scolaire du Pays de Josselin

Cette rentrée scolaire 2017/2018 a été riche en nouveautés et en réorganisation au sein du Groupe Scolaire Suzanne Bourquin.

Sur le temps scolaire, suivant les directives du Ministre de l'Education Nationale, la classe de CP a été dédoublée en 2 classes de 12 élèves. L'objectif affiché étant de favoriser la réussite éducative de nos élèves par l'accompagnement individualisé que permet un petit groupe. A quelques semaines de la rentrée, les effets produits sont très encourageants et visent à être pérennisés.

Les deux écoles sont maintenant dotées de sites

internet respectifs pour une plus grande visibilité concernant les projets des écoles mais aussi d'informer les familles sur l'organisation effective des temps périscolaires.

Site élémentaire :

<http://ecolepubliqjosselin.toutemonecole.fr/>

Site maternelle :

<http://maternellebourquin.toutemonecole.fr/>

Pour rappel, les bureaux du Syndicat Scolaire du Pays de Josselin sont situés dans les locaux de Ploërmel Communauté – Site de Josselin, 3 Place des Remparts à Josselin.

CONTACTS

Tél : 02.97.22.24.90

**Mel : direction@syndicatscolairejosselin.fr
et assistante-adm@syndicatscolairejosselin.fr**

Vous aussi venez bénéficier d'un bilan énergétique de votre logement



RENOV Info Service est un service local de conseil neutre et gratuit en rénovation énergétique (aides financières, chauffage, isolation, menuiseries extérieures, ventilation, énergies renouvelables...) à destination des propriétaires et des futurs acquéreurs. Du simple conseil technique via un entretien avec un conseiller, jusqu'à un accompagnement de A à Z : diagnostic énergétique, programme de travaux, analyse des devis et mobilisation des aides financières.

Vous souhaitez améliorer votre confort ? Réduire votre consommation d'énergie ? Connaître les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre ?

Venez prendre conseil avant de vous lancer dans un projet !

Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
02.97.74.30.95 / conseiller@renov-info-service.bzh
Galerie du Trait d'Union – 8 rue Jean Noël Gougeon à Ploërmel
www.renov-info-service.bzh

ATTENTION AUX DÉMARCHAGES ABUSIFS !

RENOV Info Service recense des pratiques douteuses sur le territoire : discours mensongers, pression du vendeur à signer rapidement, contrats antidatés, tarifs exorbitants, etc. Des entreprises malveillantes se font passer pour

des partenaires de l'État et indiquent que le logement sera fortement taxé si des travaux de rénovation ne sont pas effectués rapidement. Ils proposent un diagnostic énergétique gratuit, suivi de travaux de rénovation à des coûts exorbitants, « autofinancés » via un crédit à la consommation à un taux très élevé, qui assure leur rémunération. Soyez vigilant vis-à-vis des entreprises qui opèrent sous forme de démarchage à domicile ou téléphonique.

QUE FAIRE ?

Ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même,

En cas de signature lors d'un démarchage téléphonique ou à domicile, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours, à condition que les travaux n'aient pas commencé,

Privilégier le bouche à oreille avec des entreprises locales et qualifiées,

Contactez RENO Info Service qui vérifiera l'éligibilité des travaux aux aides financières et vous apportera un regard objectif et neutre sur la pertinence des travaux proposés.



Espace Autonomie-Seniors
Territoire Ploërmelais

Centre d'Activités de Ronsouze
CS 30555 - 56805 Ploërmel Cedex
Tél : 02.97.74.17.61
eam@paysdeploermel-coeurdebretagne.fr

L'Espace Autonomie et Seniors du territoire Ploërmelais regroupe les services du CLIC (Centre local d'information et de coordination) et des relais gérontologiques et intègre le dispositif départemental MAIA (Maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer).

Chaque personne âgée doit pouvoir être prise en charge de manière globale dans le respect de ses différences, de son histoire, de son parcours de vie.

Au sein de l'Espace Autonomie Seniors, une équipe de professionnels accompagne les personnes âgées dans leurs différentes démarches pour favoriser le maintien au domicile.

Les Missions des Espaces Autonomie Seniors

> **Informier et conseiller** les seniors et leurs proches : Lieu unique d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et d'orientation du public

> **Evaluer les besoins** et accompagner la mise en oeuvre de réponses adaptées (favoriser le maintien à domicile, préparer une entrée en structures d'accueils pour personnes âgées, faciliter l'accès aux droits et aux aides financières...)

> **Organiser un suivi** soutenu pour les personnes confrontées à une situation complexe en termes de santé, d'autonomie, de situation sociale...

> **Mettre en place des actions d'information et de prévention** à destination des seniors et de leurs proches. (Centre de ressource documentaire, organisation de conférences, forums, ateliers thématiques...)

> **Concertation et coordination territoriale** : lancement de groupes de travail spécifiques avec les partenaires du territoire pour faciliter le parcours de prise en charge des personnes âgées.

L'Espace Autonomie Seniors du territoire Ploërmelais vous accueille du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Fermé le mardi matin

Pour plus d'information, N'hésitez pas à contacter nos services Tél : 02.97.74.17.61

Site Internet www.paysdeploermel-coeurdebretagne.fr



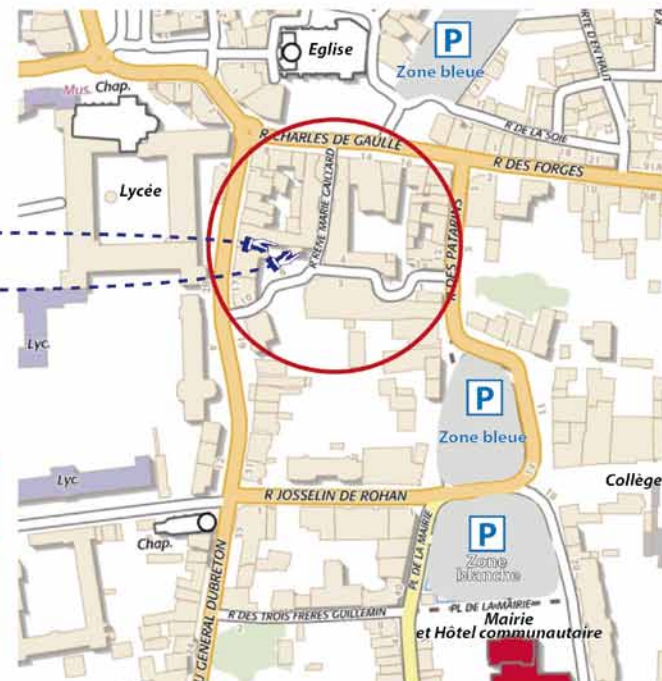


Accès à l'Espace Autonomie Senior et à Rénov Info Service

Adresse :
8-10 rue Jean-Noël Gougeon
Galerie du Trait d'Union
56 805 PLOËRMEL

Espace Autonomie Seniors

Rénov Info Service



Accès au siège administratif et la salle des Carmes

Adresse :
7 rue du Val - Les Carmes
56 805 PLOËRMEL



Accès au siège administratif
(au 2nd étage, en prenant l'escalier ou l'ascenseur)

Entrée de la salle des Carmes
(sous les escaliers du passage couvert)



ADMR : la loi de finances favorise l'emploi à domicile

Toujours plus de personnes aidées.

L'association a réalisé sur l'année 2016, 3 729 heures d'intervention pour 42 personnes bénéficiaires sur la commune de ST SERVANT, hors livraison de repas à domicile.

BÉNÉVOLE À L'ADMR, UN ENGAGEMENT UTILE POUR UN MEILLEUR SERVICE À DOMICILE.

L'équipe de bénévoles sera heureuse d'accueillir toute personne désirant œuvrer utilement et bénévolement.

Les bénévoles ADMR ont des missions différentes et variées. Les responsables travail de la commune comme Jocelyne PERROTIN visitent les « clients » au moins 1 fois par an, aident les nouveaux demandeurs et leur famille à choisir la meilleure formule pour le maintien à domicile, assurent le suivi des interventions en collaboration avec les aides à domicile et les secrétaires administratives de l'association. Ils prennent part aux décisions associatives au sein du conseil d'administration de l'association et soutiennent le président dans sa fonction d'employeur. Le bénévole a un rôle important par sa connaissance des clients, de leurs besoins, sa présence rassurante renforce le caractère de proximité du service rendu. Il bénéficie de formations assurées par la fédération départementale selon ses besoins. Il existe également d'autres fonctions au sein de l'association (suivi administratif, communication, trésorerie, informatique, suivi de la qualité ...). L'association oriente les candidats vers le poste le mieux adapté en fonction des désirs et des capacités de chacun. L'engagement n'est pas définitif, on peut très bien commencer par une période d'essai, pour une mission de son choix, en étant parrainé par un autre bénévole.

NOUVEAUTÉ IMPORTANTE POUR 2017 - LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR TOUS NOS CLIENTS.

La loi de finances pour 2017 prévoit un crédit d'impôt de 50% pour les dépenses d'aides à domicile. Un nouvel avantage fiscal pour ceux qui ne paient pas ou peu d'impôt sur le revenu.

Désormais, l'avantage fiscal profitera à tous, y compris aux retraités peu ou non imposables. La loi de finances pour 2017 a généralisé le crédit d'impôt pour les dépenses d'aide à domicile. En effet, jusqu'à 2016, les retraités bénéficiaient seulement d'une réduction d'impôt égale à 50%

des dépenses supportées.

Passer d'une réduction d'impôt à un crédit d'impôt apporte un vrai plus aux retraités non imposables ou peu imposables. Rappelons la différence entre ces deux notions :

- **une réduction d'impôt diminue votre impôt dû**, jusqu'à le rendre nul. L'avantage est donc limité et vous n'en profitez pas si vous n'êtes pas imposable;

- **un crédit d'impôt réduit votre impôt et le fisc vous rembourse la différence** si l'avantage fiscal est supérieur à l'impôt que vous devez. Vous bénéficiez pleinement de l'avantage même si vous êtes exonéré d'impôt sur le revenu.

Ce crédit d'impôt est appliqué au montant qui reste à payer par le bénéficiaire, quelque soit la prise en charge préalable par un organisme (caisse de retraite, conseil départemental ou mutuelle). Il sera donc très important de bien conserver l'attestation fiscale adressée chaque année à tous nos clients à partir d'avril prochain pour faire la déclaration de revenus.

CONTACT

> **Bureau 21**, bis rue St Jacques Le Rocher Bleu
(hôpital de Josselin)

Tél : 02 97 73 94 23

mail : admr.josselin@wanadoo.fr

> **Jocelyne PERROTIN**

Tél : 02 97 22 34 43 / 06 19 75 31 70

mail : perrotin.emile@gmail.com

> **Charles RENNE** 9, rue des Forges JOSSEIN

Tél : 02 97 75 62 56 / 06 82 17 50

mail : 78.charles.renne@wanadoo.fr



L'école Notre Dame

Année 2016-2017

FIN D'ANNÉE SOUS LE SOLEIL !

L'année scolaire sous le thème des Arts s'est terminée en fanfare par une belle sortie au P'tit Délire à Ploemel. Une journée magnifique tous ensemble...

La dernière semaine nous avons passé une semaine d'artistes : sculpture, peinture, modelage, dessin,... Tout cela dans une ambiance des plus détendues avant d'entamer les vacances d'été.

L'ÉCOLE EN CHANTIER

Durant l'été, des artisans ont pris la place des écoliers pour refaire la toiture de l'école ainsi que toute l'électricité. Tout était prêt quand les enfants sont arrivés à la rentrée. Merci aux parents qui sont venus aider à tout remettre en ordre et à faire une partie du ménage !

LA RENTRÉE

Cette année, le thème est : les contes. Nous al-

lons découvrir (ou re-découvrir) les contes classiques et traditionnels mais aussi des versions détournées ! Nous allons lire, lire et lire !

Cela tombe très bien avec l'ouverture de la bibliothèque à la mairie. Les élèves iront régulièrement y emprunter des livres. Nous allons également participer aux Incorruptibles (lecture de livres et élection du livre préféré).

Nous avons comme objectif d'écrire des contes, de les illustrer et de les faire imprimer.

PROJETS DIVERS

Les élèves de Maternelle bénéficient d'une animation sportive avec l'UGSEL sur le projet « Equilibre ». Ce temps est partagé par tous les élèves des écoles catholiques du réseau de Josselin. Du coup, au mois de janvier, nous allons



tous nous retrouver pour une matinée sportive sur l'équilibre.

Durant l'année, de la Grande Section au CM2, nous irons à la piscine pendant 8 séances. Nous allons également profiter d'une séance au cinéma à Josselin.

Le jardin va recommencer au printemps. Toute personne désirant nous apporter ses connaissances en matière de plantations, ou simplement nous aider, sera la bienvenue !

INFORMATIONS DIVERSES

Collecte de journaux, magazines, publicités à déposer toute l'année. A déposer ficelés dans la petite maison devant l'école. Merci d'avance.

Carnaval le samedi 17 mars 2018 : défilé des enfants costumés, chants, repas

Opération solidarité vendredi 30 mars 2018 : repas bol de pâtes à l'école

Kermesse le samedi 30 juin 2018 après-midi : spectacle, stands de jeux, repas festif pour tous le soir et fouée

Semaine des Arts et de la Culture à l'école : du lundi 2 au vendredi 6 juillet 2018

Bibliothèque

La bibliothèque a fait peau neuve le vendredi 13 octobre, jour d'inauguration et bien lui a pris !

Un public nombreux et bon enfant s'y est retrouvé, et depuis nous est fidèle.

Relookée, dynamisée, nouvellement informatisée par l'équipe de bénévoles elle vous accueille : Le mercredi de 10h30 à 12h et le vendredi soir de 18h à 19h.

UN GRAND CHOIX D'OUVRAGES S'OFFRE AUX LECTEURS

Depuis que la municipalité a mis à disposition de la bibliothèque, une partie de la salle de réunion. L'ancienne salle qui lui était attribuée accueille désormais les enfants dans un cadre chaleureux et apaisant, plus propice au plaisir de lire.



Dans des locaux conviviaux vous aurez plaisir à vous réchauffer autour d'une boisson chaude avant de vous lancer dans l'épineux choix de votre prochaine lecture.

L'ADHÉSION À LA BIBLIOTHÈQUE EST ENTièrement GRATUITE

Elle permet à tous d'accéder à un vaste choix d'ouvrages, pour tous âges et de tous genres : Romans, Policiers,

Poésie, Théâtre, documentaires, BD, mangas., ouvrages édités en anglais. Il y en a pour tous les goûts!

Notre petite bibliothèque s'efforce de s'adapter aux besoins du plus grand nombre, mais vos

demandes particulières seront écoutées et les titres réclamés vous seront réservés si disponibles ou acquérables par la Médiathèque Départementale du Morbihan.

Enfin des livres en gros caractères ou audio sont disponibles pour les malvoyants.

DES ANIMATIONS PONCTUERONT CETTE ANNÉE, PARMi LESQUELLES DES LECTURES DE KAMISHIBAI

(lectures théâtralisées) qui est une animation très demandée.

Si l'envie vous en prend, venez avec votre ouvrage, mots croisés, couture tricot, quelques jeux de sociétés, invitez un ou une amie. Vous repartirez sans doute avec un livre qui vous aura séduits.

Toute l'équipe de bénévoles vous souhaite beaucoup de moments heureux en 2018.



UNE IDÉE TROTTE AUTOUR DES MERCREDIS PARTAGÉS

Rencontres et échanges autour de jeux de société, travaux manuels et artistiques.

Proposition d'ouverture chaque mercredi de 15 h à 17 h en accès libre.

Pour toute suggestion, vous pouvez joindre Marie Thérèse, bénévole de la bibliothèque au 02 97 73 05 10

Histoire et Patrimoine du Pays de Saint-Servant.

Découvrir notre patrimoine, et à travers lui, ce que fut l'Histoire de notre pays, le sauvegarder et le partager, tels sont les objectifs de HPPS !

Des visites guidées et commentées

EN JANVIER 2017

«Autour de Malestroit», la cité millénaire, et le Passe-Temps, dont nous avons eu une visite épatante, et très documentée, guidés par Jean-Paul Burban, et Jean-François Le Quernec de l'Association MALTREC.

EN MARS

« Autour du Faouët » : la cité et l'histoire du Faouët, son musée de peintres, et les Chapelles Sainte Barbe, Saint Fiacre, et Kernasclédén.

EN JUIN

«Autour de Pontivy » : la ville médiévale et napoléonienne, le château des Rohan, les chapelles remarquables Sainte Tréphine, Notre-Dame de la Houssais et la chapelle Saint-Mériadec.

EN OCTOBRE

«Châteaux en pays d'Oust » : la Morlaye (1612) en Missiriac, et la Morinais (1870) sur Pleuca-deuc, dont les propriétaires nous ont reçus très chaleureusement, et nous ont fait partager leur passion pour ces lieux d'Histoire.

Création en cours, d'un sentier de petite randonnée

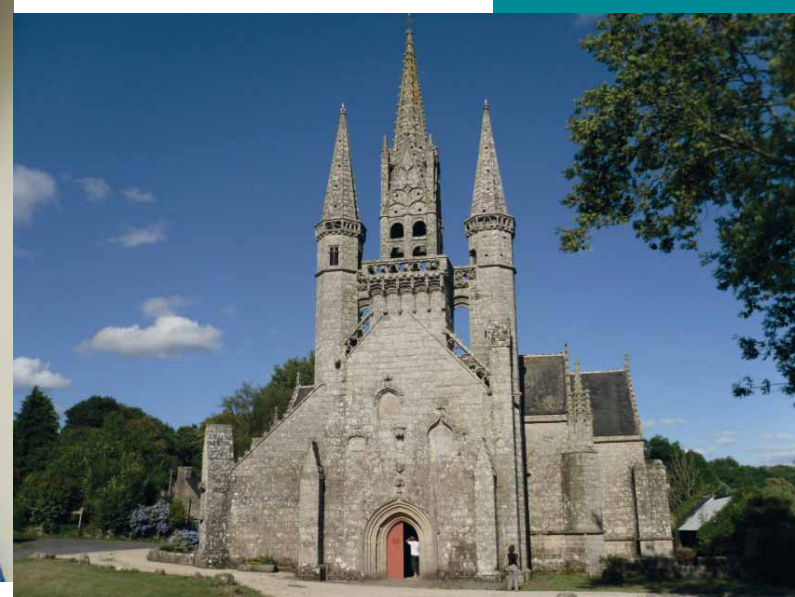
Mettre en valeur le site de la Grée de Trévelot, et de son allée couverte, en utilisant les chemins communaux.

N'hésitez pas à nous rejoindre, si le patrimoine, l'Histoire et la culture de notre Pays d'Oust vous intriguent et vous intéressent : comprendre le Passé pour mieux comprendre le Présent, et le sauvegarder pour l'Avenir !

CONTACTER L'ASSOCIATION

Armelle Perrotin, présidente, Le Fossé, Saint-Servant.

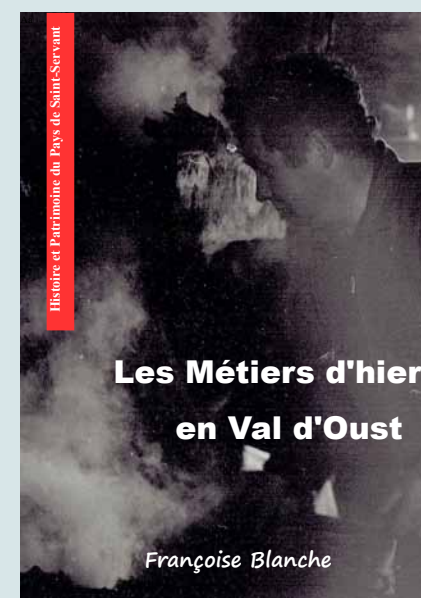
Par courriel : hpps56236@gmail.com



Métiers d'hier en Vallée d'Oust

Intitulé « **Métiers d'hier en Vallée d'Oust** » l'ouvrage de 150 pages est écrit par Françoise Blanche et édité par Histoire et Patrimoine du Pays de Saint-Servant. Il rend hommage aux femmes et hommes qui ont vécu dans la vallée de l'Oust au XIX^{ème} siècle et qui ont modelé notre territoire à travers leurs activités agricoles, artisanales et marchandes. La liste des travailleurs de Saint Servant (de 1790 à 1905) complète les textes des vingt métiers retenus par l'auteure.

Il est en vente au "Feu d'Or" à Josselin, à l'Espace Culturel Leclerc de Ploermel, ou encore auprès de l'auteure au prix de 15 euros.



Association « De l'Oust à la Garonne »

Week-end à Auvillar

Du 25 au 28 mai 2017, les bretons se sont rendus à AUVILLAR suite à l'invitation de leurs amis de « Gar'Oust ». Parmi eux, 4 nouveaux, qui ont été satisfaits de leur séjour.



Comme à chaque rencontre, nous avons été accueillis très chaleureusement, avec d'excellentes viennoiseries confectionnées par quelques auvillaraïses, puis en début de soirée, par la municipalité, de la même façon.

Pour nous recevoir, les Gascons nous avaient concocté un programme des plus plaisants. Leur choix nous a beaucoup plu.

VENDREDI, TRÈS BELLE JOURNÉE EN QUERCY

- **Visite guidée dans les phosphatières du Cloup d'Aural (BACH)** dans le parc régional des Causses du Quercy. Découverte passionnante et étonnante. Ce site n'est plus exploité depuis des décennies mais a été remis en valeur par des passionnés. Outre l'histoire de l'exploitation du phosphate, les guides nous ont permis de nous intéresser à la géologie, la paléontologie, la flore et la faune de cette gorge du Causse.

Petit plus avant de quitter le site : découverte de truffes avec un cochon truffier !

- **Puis direction CAHORS**, ville d'art et d'histoire. Au cours d'une balade en bateau sur le Lot et d'une visite de la vieille ville, nous avons pu apprécier son patrimoine architectural : le pont Valentré, la cathédrale St Etienne, les



ruelles enserrées entre de très belles demeures du Moyen-Age et de la Renaissance. On devine l'effervescence qui devait y régner, la richesse des marchands, l'importance du commerce et du trafic fluvial.

SAMEDI



Depuis quelques années, la journée est laissée à l'initiative de chaque famille accueillante. Mais le soir, que de surprises !

Tout d'abord, un cassoulet cuisiné et servi par des membres de la Grande Confrérie du cassoulet de CASTELNAUDARY. Bien sûr, rien à voir avec notre cassoulet breton !

Ensuite, une pièce de théâtre jouée par quelques Auvillaraïses de « Gar'Oust », dont nous ne connaissons pas les talents. Loufoque, mais que nous avons ri !

Donc, deux journées riches en découvertes, tant culturelles que gastronomiques, un temps magnifique.

Après toutes ces années d'échanges, la joie des retrouvailles ne s'est pas émoussée et l'émotion est toujours au rendez-vous des au-revoirs.

Enfin, pour bien terminer ce week-end, nous nous sommes retrouvés le 16 juin et avons dégusté les friandises offertes par les Gascons.

Atelier de composition florale

Annick ORSONI anime cet atelier chaque 3^e jeudi du mois. Une douzaine de personnes y participent. Pour les journées du téléthon, elles composent des bouquets grâce aux fleurs offertes par des fleuristes. Le montant de la vente est intégralement remis au téléthon (590 € en 2016 par exemple).

Repas d'automne

Le 21 octobre dernier, 230 parts de cassoulet ont été vendues (dont près de 100 à emporter). Avec regret, nous n'avons pu satisfaire toutes les demandes. C'est une équipe soudée et bien organisée de 24 bénévoles qui a œuvré pendant 2 jours, en fonction des disponibilités de chacun, pour que les gourmands puissent se régaler. Merci à eux mais aussi à vous pour votre fidélité.

Projets 2018

Les Auvillaraïses ont prévu de nous rendre visite pendant le week-end de l'Ascension. C'est avec plaisir que nous les accueillerons.

Cependant, j'essaie d'assurer au mieux la présidence de cette association depuis 16 ans, mais je sens qu'il est temps de passer le relais. Je souhaite sincèrement que quelqu'un accepte de

repandre cette tâche. Sinon.... ?

J'y ai trouvé énormément de plaisir et, de toute façon, « de l'Oust à la Garonne » restera pour moi (et pour les autres aussi je pense!) une très belle histoire d'amitié, tant avec les Auvillaraïses qu'avec les Servantais. Chaque rencontre a toujours été synonyme de convivialité, bonne humeur, simplicité, confiance, mais aussi de culture (les visites organisées, la musique, les danses et la gastronomie de nos deux régions).

Pour terminer, au nom de tous, je remercie la municipalité pour son soutien moral et financier, ainsi que les employés communaux pour toute l'aide qu'ils nous apportent tout au long de l'année.

Un grand merci aussi à tous les membres de « de l'Oust à la Garonne » pour leur bonne humeur et la bonne entente du groupe.

Bonne et heureuse année 2018

Françoise MAINGUY

Mimi et Ryry en balade

Grégory et Emilie partis le 30 juillet de St Servant ont pédalé sur leurs vélo à travers l'Europe ... jusqu'à Belgrade à travers les voies cyclables européennes, le long du Danube (ici sur la photo) et ont quitté par la voie des airs notre continent

le 29 novembre dernier pour mettre les roues et les pieds (et leurs sourires en plus comme en témoigne la photo ci dessous) à Hanoï au Vietnam afin de découvrir l'Asie à hauteur de vélo...

Suivez leurs aventures et leurs belles découvertes sur leur blog

<http://www.mimi-et-ryry-en-balade.fr>



Les Foustivités

Edition 2017

Notre association a encore vibré.

Effectivement, le concours de belotes, le repas annuel et bien sûr le Festi « Val de l'Oust » ont été de véritables succès.

On le doit à plusieurs acteurs, au bureau avec une multitude de réunions, félicitations pour leur implication, leurs idées nombreuses et pertinentes et à la bonne ambiance qui règne entre nous. La grande motivation exemplaire de nos bénévoles a contribué à l'entière réussite du pari de cette année, proposé le festival sur deux jours, c'est pourquoi cette 12^{ème} édition leur a



été dédié. Nous leur devons tellement. Le service technique et la mairie sont aussi un soutien indéfectible, chapeau bas, vraiment un grand merci. Notre force, nous le devons au sérieux que nous avons tous, à toutes ses mains liées et unies ensemble. RESPECT à vous tous.

2018 – Je vous invite à lire le mot posté sur le réseau social et sur notre site (mot ci-dessous). On se retrouve en février pour notre concours de belote et le week-end de Pâques pour le traditionnel repas annuel des Foustivités.

Foustiviennes, Foustiviens, au monde associatif servantaïs, à la municipalité, à vous tous, le bureau et moi-même vous souhaitons une excellente année 2018 et beaucoup de bonheur.

Pascal LE BRAZIDEC

Lien YouTube de l'aftermovie du Festi'Val de l'Oust 2017 à Saint Servant :

<https://www.youtube.com/watch?v=nCpi6LTIXI4>

Mot du Président sur FACEBOOK

'Foustiviennes, Foustiviens, »

Comme je vous le disais souvent dans mes discours, un festival est un jeu de cartes. Effectivement, une mauvaise météo, une programmation pas à la hauteur des attentes des festivaliers, une trésorerie en difficulté, pouvaient nous faire dire ... STOP.

Mais non, nous avons tous ces arguments pour continuer !!!

Jamais je n'aurais pensé qu'un jour, le danger viendrait d'une concurrence à trente minutes de notre site.

Un festival qui renaît de ses cendres, une tête d'affiche plus qu'alléchante et je ne doute pas que le reste de la programmation sera aussi riche.

Qu'il y ait un festival à St Nolf et la venue d'un groupe de cette notoriété (Indochine) ne me donne aucun droit de polémiquer dessus. Simplement d'avoir choisi la même date que la nôtre, sans nous consulter, sans se renseigner s'il existait une

manifestation du même genre autour d'eux ; là oui cette attitude me laisse un goût amer !!!

C'est un coup de massue pour notre petite commune...

Bénévoles, Sponsors, Festivaliers, Elus Je pense à vous, qui avez donné de votre temps et tant d'énergie pour que notre festival devienne au fil des années ce qu'il est devenu. Je pense aussi à l'ancien bureau qui a été le détonateur et au bureau actuel qui s'est réuni dernièrement.

En douze ans et beaucoup de réunions, c'est bien la première fois que j'en sors la boule au ventre, ce goût amer, cette tristesse que nous avons tous. Oui cela est très difficile de prendre cette décision.

Un festival qui fait vivre notre territoire, cette ambiance que nous avons entre nous. Même en cherchant des solutions, le risque est trop grand. C'est pourquoi le bureau des Foustivités a décidé que le 13^{ème} Festi'Val de l'Oust n'aura pas lieu en 2018.

Oui, nous avons perdu une bataille par manque de communication et c'est cruel mais croyez-moi nous n'avons pas perdu la guerre.

Le bureau va digérer et ENSEMBLE nous reviendrons plus fort pour trouver la meilleure solution pour que notre FESTI'VAL DE L'OUST continue son petit bonhomme de chemin.

Comme je vous le disais au début, un festival est un jeu de cartes. Cette année nous avons perdu la main mais il aura d'autres donnes.

Pascal LE BRAZIDEC Président des « Foustivités »



Téléthon

Merci grâce à la générosité de chacun l'année dernière nous avons remis à l'AFM 12703 € pour aider la recherche médicale





CCAS

Le repas du CCAS s'est tenu le dimanche 29 octobre 2017.

Le restaurant 'le Relais du Maquis' de St Marcel et Gérard LE RAY, musicien ont agrémenté cette journée.

Nous avons accueilli

LES DOYENS DE LA COMMUNE

- > Madame Angèle PIRIO, née en 1924, domiciliée 'le haut drainy',
- > Madame Madeleine PAYOT, née en 1926, domiciliée 'rue des mimosas',

- > Père Alexis THETIOT, né en 1925, domicilié 'rue Abbé Nicolas',
- > Monsieur Robert TREGOUET, née en 1928, domicilié 'rue des granitiers'

ET LES NOUVEAUX, NÉS EN 1947

- > Yvonne AUDO domiciliée à La Ville Léo
- > Marie-Françoise LE BLANC domiciliée à Trémaillet
- > Bernard LE BLANC domicilié à Trémaillet
- > Alain PERROTIN domicilié à l'Hôpital Robin,
- > Pierre BERNARD domicilié à La Belle Etoile

Une pensée toute particulière à celles et ceux qui n'ont pas pu participer à cette journée.



Basket

Un vent de renouveau souffle sur la Jeanne d'Arc

Suite au départ de Pauline Le Vannier, à la tête club durant deux saisons, deux joueuses seniors se partagent la présidence : Clémentine Greisch et Maëlys Nayl. Leur objectif ? Continuer à impulser la dynamique mise en place ces dernières années.

Malgré la dissolution de deux équipes, la JA compte actuellement 29 licenciés. L'équipe des poussins, composée de neuf enfants, est entraînée bénévolement par Antoine Blécon, le mardi soir, et coachée par Jennifer Brulé le week-end.

L'équipe seniors filles, qui évolue tou-

jours en excellence, a vu son effectif renforcé par l'arrivée de nouvelles joueuses. Désormais, ce sont donc 12 licenciées qui se battent sur le terrain pour le maintien dans ce championnat.

Le club compte toujours une équipe loisirs féminines permettant aux joueuses qui le souhaitent de continuer à se faire plaisir, sans s'engager en compétition. Une équipe qui, comme toutes les autres d'ailleurs, est prête à accueillir de nouveaux joueurs. **L'appel est donc lancé...**

DATES À RETENIR -

10 février 2018 :
soirée du club (Salle des fêtes)

25 mai 2018 :
tournoi nocturne seniors féminines organisé par la JA

CONTACT

Maëlys Nayl : 06.14.56.81.98
Clémentine Greisch : 06.38.94.40.07
Si vous voulez nous suivre, rendez-vous sur la page Facebook du club :
<https://www.facebook.com/basketjasaintservantsurost/>





Avenir Saint-Servant

1998/2018 on a pas tous les jours 20 ans

L'avenir Saint Servant a vécu une année 2017 exceptionnelle avec deux titres de champions pour les équipes A et B, et la création d'un groupement jeunes avec GUILLAC et TAUPONT.

L'ÉQUIPE A A TOUCHÉ LE GRAAL

avec un titre de champions de la Promotion d'Honneur en ligue de Bretagne. Qui un jour aurait pu y penser ?

En terminant première de P.H., le club a pour la première fois participé aux barrages pour accéder à la nouvelle R2 en match aller-retour contre le F.C.BODILIS-PLOUGAR équipe du Finistère nord qui avait fini 4ème de D.R.H. Match nul 2-2 à BODILIS, au match retour l'Avenir s'incline 3 à 1 devant plus de 600 spectateurs, cela restera une des plus belles fêtes de notre club. Une saison incroyable qui sera gravée pour toujours dans nos têtes et dans nos cœurs, bravo et merci à tous ces acteurs.

L'ÉQUIPE B RÉALISE ÉGALEMENT UNE SAISON EXCEPTIONNELLE

avec un titre de champion de D3, district du Mor-

bihan, championne avec la meilleure attaque, la meilleure défense, la meilleure différence de buts et une accession en D2. Une ambiance de feu au service de son club, un titre mérité qui écrit l'histoire de notre équipe réserve de la plus belle manière.

Montée en D2 pour la première fois depuis la création du club.

Tout au long de cette saison mémorable les licenciés de l'Avenir nous ont apporté entière satisfaction et procuré beaucoup de bonheur. Cette réussite incroyable est aussi celle de nos supporters, qui, quel que soit leur âge, nous soutiennent à domicile comme à l'extérieur ; celle des parents des jeunes joueurs qui font les entrées au stade, celle « des filles de la buvette »



Avenir Saint Servant Champion 2017

toujours présentes pour un accueil pétillant de nos hôtes, celle des bénévoles et leur travail dans l'ombre avec une mention spéciale pour Jean-Claude et son dévouement sans faille, celle des dirigeants bien sûr, celle des coaches Cyril, Jérôme et Lionel, celle des joueurs, celle de nos sponsors et celle nos amis et leurs conseils.

NOS JEUNES ONT EUX AUSSI VÉCU UNE « PREMIÈRE »

avec la création d'un groupement aux côtés de GUILLAC et TAUPONT, le groupement DIOUSTER, en Breton les deux rivières, soit l'Oust et le Ninian. De 6 à 18 ans nous avons ainsi des joueurs qui peuvent pratiquer leur sport dans toutes les catégories d'âges.



Deux parrains, Florent BESNARD, Servantais et joueur du Vannes Olympique Club, et Étienne DIDOT, joueur professionnel d'En Avant GUINGAMP ont accepté d'être les ambassadeurs de ces jeunes.

Début août ils ont participé au gala de football organisé par Roc Loisirs au profit des enfants malades, ils ont accueilli les U12 du R.C. LENS et d'ÉVIAN.

Ils participeront à la Gwened Cup 2018 organisée par Vannes Olympique Club.

Partenaire du V.O.C., ils assisteront à un match à la Rabine à VANNES, et, partenaire du Stade Rennais ils se déplaceront à RENNES en janvier pour le match contre S.C.O. ANGERS et les U15 seront ramasseurs de balles pour le stade Rennais contre A.S. MONACO le 1er avril 2018, de belles animations en perspective.

L'ÉVÈNEMENT DE CETTE ANNÉE,

c'est quand même les 20 ans du club. En ef-

fet, l'année 1998 a été marquée par un titre de champion du Monde de l'équipe de France et... la création du club l'Avenir SAINT SERVANT.

Nous célébrerons cet anniversaire sur deux jours, les samedi 2 et dimanche 3 juin 2018 au stade municipal.

À cette occasion nous espérons vous réserver de belles et bonnes surprises, nous y pensons et y travaillons déjà.

Nos jeunes joueurs du groupement seront mis à l'honneur ainsi que les anciens et actuels membres du club.

Plusieurs matchs seront organisés le samedi après midi, voire un match de gala le dimanche après-midi où des amis de Cyril YAPI et Florent BESNARD seront opposés à des anciens pros de Bretagne. Exposition « souvenirs » avec photos, vidéos, CD audio, repas et ambiance assurée. On n'a pas tous les jours 20 ans, nous les fêtons dignement.

Je remercie les employés communaux et la mairie pour leur soutien et le travail qu'ils réalisent pour nous mettre dans les meilleures conditions possibles, ce n'est pas toujours simple pour eux sur un terrain pas toujours facile à entretenir, merci à eux.

À toutes et à tous, je vous adresse au nom de tout le club, nos meilleurs vœux de bonheur, de joie, de santé et de réussite dans vos projets pour cette nouvelle année 2018.

Quant à moi, en juin 2018, je passerai le flambeau de la présidence du club après douze ans. J'ai été un président comblé par vos marques d'affections, de générosités, de soutiens dans les bons et les mauvais moments.

Jean-René RICHARD





Gym-Tonic

Cette nouvelle saison de gym a commencé par le forum des associations qui s'est déroulé à GUÉ-GON, ce qui a permis de faire connaître le club de St servant à des personnes qui étaient très intéressées et qui se sont inscrites pour cette nouvelle année sportive. La communication auprès des visiteurs du forum pour faire découvrir l'association, qui existe depuis maintenant 13 ans, a été bénéfique. À ce jour le club compte 102 adhérents.

POUR CETTE ANNÉE LES HORAIRES RESTENT INCHANGÉS

Lundi 15h – gym douce

Lundi 18h30 & mardi 20h – gym tonic

Jeudi 20h – step

Pour les personnes intéressées, il est possible de tester les cours tout au long de l'année, il suffit juste de venir au début d'une séance choisie.

La cotisation est forfaitaire à l'année : 39 €, ce prix comprend la licence fédérale « sports pour tous ».

L'achat des 8 « bosus », en complément des 12 déjà acquis, a permis à chaque licencié(e) de travailler son équilibre, renforcer ses muscles en profondeur, renforcer son gainage tout en coordination. Nous sommes un des rares clubs dans le Morbihan à posséder des « bosus » qui sont également utilisés par beaucoup de kinés.

Nous avons fait notre repas annuel au mois d'octobre. Cette soirée était animée par Thomas et Vincent du groupe « La disco mobile du lac ».

Nous étions une centaine et nous avons passé



une agréable soirée dans la bonne humeur.

Pour cette année, le club est encore très investi pour le TELETHON et l'aide à la recherche médicale.

Nous remercions très sincèrement les employés communaux, Monsieur le Maire ainsi que tous nos adhérents pour leur aide, leur gentillesse et leur fidélité.

A tous, tous nos Meilleurs Vœux de bonheur, réussite et santé pour 2018.

LE BUREAU

Présidente : Aline RICHARD

Trésorière : Isabelle COUÉ

Secrétaire : Séverine LANGE-GUYOT

Membres : Dominique COUÉ, Michelle BAL-LAND, Marie-Thérèse GUYOT, Brigitte FRANÇOIS, Marie DAVAUD, Marie-France ROUXEL.

TÉL : 06 84 97 04 89 ou 02 97 75 63 49



Association cyclotouriste servantaise

22 JANVIER 2017

Quel plaisir d'accueillir autour d'un repas tous les bénévoles qui se sont investis, chacun à leur manière et en fonction de leur disponibilité, pour contribuer à la réussite de nos deux manifestations de cette année 2017.

6 MAI 2017

7è trail des « Vallons de l'Oust » ainsi qu'une rando pédestre, qui nous ont permis, comme l'année précédente, de remettre un chèque de 350 € à l'association « Ca bouge avec Ethan ».

15 OCTOBRE 2017

L'incontournable rando VTT et marche, « Les vallons de l'Oust », s'est déroulée sous un soleil magnifique, à la satisfaction des 1144 participants. Ainsi, pour cette 24è rando, nous avons remis un chèque de 650 € au Téléthon. Manifestation à laquelle nous avons également participé en organisant une marche le samedi après midi.

L'ensemble des participants à ces deux manifestations semblaient satisfaits du travail des bénévoles, tant au niveau préparation des cir-

cuits que de l'accueil qui leur a été réservé.

> La clé de cette réussite vous appartient : que vous soyez bénévoles, propriétaires, partenaires publicité ou chasseurs, nous tenons à vous remercier pour votre investissement.

Ainsi, nous sommes heureux d'avoir pu remettre, pour cette année 2017, 1000 € de dons à ces deux associations, Téléthon et « ça bouge avec Ethan ».

Merci également au Comité des fêtes de Lizio pour le prêt de tables.

Et bien sûr, un grand merci à la municipalité ainsi qu'aux services techniques, pour toute l'aide apportée tout au long de l'année.

Les coprésidents et les membres du bureau vous souhaitent une très bonne année 2018.

Et en avant pour la 25è !

POUR TOUT CONTACT

M.Thomas : 02 97 22 24 69

A. Le Vannier : 02 97 22 25 90

A. Mainguy : 02 97 22 39 09

Les coprésidents,

Alain MAINGUY et Mickaël THOMAS

Quelques nouvelles de jeunes cyclistes servantais

> Maurène TREGOUET : Minime 1^{ère} année (13 ans). Graine de championne ?... Probablement !

Pour 2017, elle comptabilise pas moins de 33 podiums dont 25 victoires, dans 3 disciplines différentes (courses sur route, piste et cyclo-cross).



Elle est championne du Morbihan dans 4 disciplines : cyclo-cross, piste scratch, école de vélo et FFC route.

A nouveau, championne du Morbihan de cyclo cross pour l'année 2017 2018.

Elle est vainqueur du Challenge féminin en remportant les 4 épreuves ainsi que du Brassard Crédit Agricole pour les épreuves route et piste.

Tous ces titres départementaux et régionaux ont été confirmés au Championnat de France, avec l'équipe de Bretagne, où elle a pris une honorable 5^e place.

Dimanche 10 décembre, Maurène vient de conquérir le titre de championne de Bretagne - saison 2017 2018 en cyclo-cross.

> **Louison TREGOUET** : Cadet 2^e année (16 ans). Pas facile, avec une « frangine » comme Maurène !

Toutefois, une saison 2017 très honorable, que peuvent envier bien des sportifs : Louison s'est classé 20 fois dans le TOP 10, dont 7 podiums (2 en cyclo-cross, 5 sur route) avec 2 victoires sur route.

> **Vincent BIENFAIT** : Toujours égal à lui – même, et fidèle au Vélo Club Lorientais, avec un niveau tout à fait correct (1^e catégorie).

2017, c'est, pour Vincent : 3^e à Plénée-Jugon ; 9^e sur l'Essor Breton, épreuve de référence ; 9^e au Championnat de Bretagne Elite. Il a également été sélectionné pour participer au Championnat de France sur route à Saint-Omer où il a terminé 66^e. Bravo et félicitations pour cette année 2017.

> **Fabien NAYL** : Pas moins de 25 courses à son actif en 2017. Il est en Pass- cycliste D2 et est licencié à Malestroit. Cette année, il a terminé 5 fois dans les 20 premiers d'épreuves sur route, ce qui est déjà bien.



Dans l'inter-saison, il participe également à des courses à pied, et notamment des trails : 5^e à Saint Servant et 8^e à Caro sur le 10 kms.

Bravo à tous et félicitations pour cette année 2017.

Si le vélo tente vos jeunes enfants, l'école de cyclisme de l'UCPJ (Union cycliste du Pays de Josselin) peut les accueillir.

Et maintenant, des nouvelles des runners (course à pied)

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas toujours. Malgré cela, la palme de la participation revient certainement à Bertrand NAYL, qui a réalisé quelques belles places. Notamment :

54^e sur 777 classés (sur le 86 kms) au raid du Golfe du Morbihan

40^e sur 270 participants à Cléguer

8^e au trail de Caro et 7^e à celui des « Vallons de l'Oust » à Saint Servant, ainsi que 9^e à La Roche Bernard.

Quant aux autres du groupe de runners servantais, ils n'ont pas démérité et ont participé à différentes courses de la région tout au long de la saison.

On notera également la performance de Bertrand COUSSEAU – 119^e au 24 heures de Ploëren.

Respect à tous ces sportifs.

Des sportifs à l'honneur

Quelques sportifs toujours aussi motivés et déterminés

CYCLISME

> Maurène et Louison TREGOUET

Pour sa dernière année en benjamine, Maurène a réalisé une saison exemplaire, où elle a fait tout au long de l'année jeu égal avec les meilleurs éléments masculins de la discipline : 23 victoires comme féminine à son actif en 2016. Sacrée championne du Morbihan et de Bretagne, elle a participé au championnat de France par équipe, où la Bretagne s'est classée 3^e. A l'inter saison, pour son entrée dans sa nouvelle catégorie (minime), Maurène totalise déjà 3 victoires en 3 courses, sans oublier la piste et le cyclo-cross.

Au championnat UGSEL de cross-



country, elle a terminé 1^e benjamine 2^e année.

Louison, bien servi par ses qualités de sprinter, a entamé de façon prometteuse la saison 2016 dans sa nouvelle catégorie (cadet) : 4 podiums et de nombreux top 10. Une lourde chute à la mi-saison est venue contrarier ce bilan positif. Pour le début de saison 2017, en cyclo-cross, 2 podiums lancent avec encouragement sa préparation hivernale.

> Vincent BIENFAIT

Qu'elles sont loin ses années de minime/cadet ! Concilier travail et préparation demande une bonne organisation et une grande motivation pour atteindre de si bons résultats. En voici quelques uns, sur route pour 2016 :

2^e à Kernevel, en 1^e catégorie ; 3^e sur une étape du Sport Breiz Elite ; 5^e et 9^e sur des épreuves de coupe de France DN3 ; 6^e à St Marcel ; 3^e au championnat du Morbihan 1^e catégorie.

Notons son bon comportement à la Ronde des Korrigans à Camors où il termine 8^e avec les professionnels (1^{er} amateur) ; épreuve remportée par Cyril GAUTIER.

Actuellement, il a démarré sa saison de cyclo-cross 2016/2017 (rappelons qu'il a été champion de Bretagne de cette discipline en 2015/2016, en catégorie master 30).

COURSE À PIED

Pas de secret pour eux, les chemins et sentiers de la commune, ils connaissent : c'est là qu'ils fabriquent leurs rêves de champions !

Certains se sont même alignés sur l'Ultra Marin de Vannes : Bonne performance de Catherine



COGARD sur le 87 km en terminant 55^e sur 125 féminines en 13 h 03. Quant aux autres participants de Saint Servant et environs, sur le 87 km et autres distances, ils ont eu le mérite de participer. La palme revient à Stéphane AYOUL (dit « le Patron ») : il a terminé 75^e sur 425 arrivants sur le Grand Raid du Golfe (soit 177 km) en 25 h 41.

Un grand bravo à tous les runners de Saint Servant et environs, qui participent à différentes courses de la région ou plus loin, et au trail des Vallons de l'Oust depuis 6 ans.

Le sport reste une très belle et bonne école de la vie.

Société de chasse

Pour cette nouvelle saison de chasse, les effectifs de notre société restent globalement stables avec 55 chasseurs : 48 sociétaires et 7 actionnaires.

EN CE QUI CONCERNE LES POPULATIONS DE GIBIERS

elles se portent plutôt bien. Le seul bémol concerne le lapin de garenne qui comme tous les ans est en constante diminution, en effet, les maladies telles que la myxomatose ou la VHD déciment régulièrement ses effectifs. Il reste tout de même bien implanté sur certains secteurs de la commune.

Concernant le lièvre et le chevreuil, les populations se portent très bien. Les bons résultats obtenus lors des comptages nocturnes de janvier dernier nous permettent de bénéficier de plans de chasse intéressants. Ainsi, pour la saison en cours, la fédération nous a délivré 26 bracelets lièvres (17 ont été prélevés) et 22 bracelets che-

vreuils.

La société de chasse participe aussi activement à la lutte contre les nuisibles notamment celle du ragondin : un rongeur qui occasionne de gros dégâts sur les berges des cours d'eau et les cultures et qui véhicule des maladies dont certaines sont transmissibles à l'homme (Leptospirose). Aussi, tous les ans, nos 4 piégeurs communaux, permettent de contenir l'expansion de cette espèce invasive en capturant une centaine de rongeurs sur la commune. Merci à eux !

Voilà, en bref, un petit aperçu des différentes actions qui viennent rythmées la vie de notre société de chasse tout au long de l'année.

Je terminerais par remercier l'ensemble des propriétaires et des exploitants qui nous permettent de pratiquer notre loisir sur leurs terrains et je vous donne rendez-vous le 3 mars prochain pour notre traditionnel repas de chasse.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleur vœux à tous !

*Pour l'association,
Michel LAVOLE*

Les Cours de Qi Gong

Plus de 120 personnes se sont inscrites en septembre au Qi Gong. Les cours se répartissent entre St Servant, Ploërmel et Josselin et sont animés par Hervé Dénécé.

Nous avons démarré cette saison avec l'Assemblée Générale le 8 septembre. Comme les autres années nous avons invité un conférencier. Le Docteur Frank Oehlenslager installé comme naturopathe à Concarneau est venu nous parler de la fatigue chronique et de ses liens avec le stress chronique, le burn out, la maladie de Lyme et les problèmes de thyroïde.

Cette année aussi nous avons passé une convention avec l'association PatPlo56 de Ploërmel. Cette association a pour vocation d'aider les ma-

lades atteints de cancer sur le Pays de Ploërmel et leurs familles. Dans ce cadre des cours de Qi Gong sont assurés par Hervé Dénécé et sont gratuits pour les personnes désireuses de s'initier à cet art de santé.

Le samedi 18 novembre un stage pour découvrir l'auto hypnose a été organisé à St Servant où 17 personnes se sont inscrites pour découvrir et s'initier à la pratique de l'auto-hypnose.

Pour tout renseignement sur la pratique du Qi Gong et nos différentes activités vous pouvez joindre Hervé Dénécé au 02 97 75 66 20.

Jean Luc Emerald

Journée Sport

Un grand merci à Jocelyne Perrotin, Marie-Noëlle Martin et Monique Le Guével qui accompagnent et encadrent les jeunes durant ces journées.



Nous avons accueilli 3 nouveaux commerces

Dépôt de pains, journaux, petite épicerie, restauration, etc.

Bar Le Gobrien



Bar L'excalibur



Le P'tit Bar à Frites



Calendrier des fêtes 2018

Janvier

13 Vœux du Maire

Février

3 Galette des rois Cyclo

10 Repas Basket

24 Concours de belote des Foustivités

Mars

3 Repas Chasse

17 Carnaval de l'école

31 Repas Foustivités

Mai

10 au 13 Accueil des Auvillais

13 Fête de la Saint Servais

25 Tournoi nocturne basket

Juin

2 et 3 Anniversaire du club l'AVENIR au stade municipal

16 Fête de la musique par le comité des fêtes

Septembre

16 Journée du patrimoine : journée des murs et jardins

Octobre

14 Repas du CCAS

21 Randonnées Cyclo des vallons de l'Oust

Décembre

7 et 8 Téléthon

